

La formation continue de niveau universitaire face à de nouveaux défis

La capacité d'innovation du pays dépend avant tout du niveau de formation de ses habitants. La mise à jour et le développement des connaissances et des compétences par la formation continue représentent donc un enjeu capital. Dans le contexte du nouvel article constitutionnel sur la formation continue, le SER a commandé, avec l'appui de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), une étude sur la formation continue de niveau universitaire dans notre pays, dans le but de comprendre les conditions institutionnelles et individuelles de la formation continue universitaire et de préciser les possibilités d'action des universités suisses.

Le nouvel article constitutionnel sur la formation continue (art. 64a Cst.) reflète l'importance que la formation continue revêt face au changement de tous les domaines de la vie. Si une bonne formation initiale pouvait autrefois suffire pour toute une vie professionnelle, le marché du travail est désormais demandeur de compétences régulièrement renouvelées. En 2005, on comptait dans notre pays 2 millions d'adultes qui suivaient une telle formation. Ce chiffre atteste la réalité, dans notre pays, de l'apprentissage tout au long de la vie.

Sur le plan individuel, la formation continue accroît les chances de réussite professionnelle et sociale. Dans le contexte de la concurrence mondiale des économies nationales, elle a aussi des effets favorables sur la capacité d'innovation d'un pays. Des enquêtes montrent que le niveau de formation, donc le capital humain d'une économie nationale, a une incidence favorable sur le niveau des revenus et la croissance économique. Il faut savoir que les connaissances «technoscientifiques» gagnent fortement en importance, surtout quand ces connaissances sont nécessaires pour accomplir les tâches qui se présentent dans les métiers qualifiés. Or, la part de ces métiers dans l'ensemble des emplois ne cesse de s'accroître. C'est dire le défi lancé à la formation continue de niveau universitaire, qui s'adresse essentiellement aux personnes qui ont déjà une formation universitaire.

Devant ce défi, la Confédération avait soutenu dans les années 1990 la mise en place d'une offre de formation continue de niveau universitaire par des mesures spéciales qui se sont avérées très efficaces. Ces mesures, qui ont pris fin en 1999, ont permis de solidement établir la formation continue dans presque toutes les universités du pays.

Dans le contexte de l'élaboration d'une loi sur la formation continue, dont le projet est confié à

l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, le SER a commandé à Sybille Reichert (Zurich) une étude réalisée avec l'appui de la CRUS.

L'étude porte sur les conditions institutionnelles et individuelles de la formation continue de niveau universitaire depuis la fin des mesures spéciales. Elle montre, dans le contexte international, les possibilités qui s'ouvrent aux universités suisses et aux cantons. L'étude se fonde principalement sur des entretiens menés avec des enseignants de la formation continue, des directeurs de programme, des doyens de faculté, des responsables de la direction des universités et des services universitaires de la formation continue.

Différences régionales

Certains types d'offre sont préférés dans certaines universités, comme indiqué dans le tableau. On y voit que les MAS (Master of Advanced Studies) jouissent d'une grande popularité surtout en Suisse alémanique, alors que les formations certifiantes de courte durée sont plus appréciées en Suisse romande. Cette différence tend pourtant à s'estomper. Actuellement, on remarque un intérêt croissant pour les MAS en Suisse romande également. Il semble qu'à Genève se dessine un transfert qui voit les filières d'étude de MAS prendre le pas sur les cursus de diplôme. Dans l'ensemble, l'intérêt que suscitent les diplômes de formation continue semble tourner à l'avantage des MAS (à l'EPFZ, le diplôme ne figure pas nommément dans le préambule de la brochure de formation continue).

L'étude constate que la formation continue universitaire suisse répond surtout aux intérêts privés d'universitaires exerçant un métier et qu'elle se base sur l'échange entre théorie scientifique et pratique professionnelle. Ceci contraste avec la situation de quelques autres pays occidentaux (le Canada, les pays scandinaves, la Grande-Bretagne et la France), où on place l'accent sur l'intérêt public d'une participation aussi large que possible de la population à la formation continue, et où la création de nouvelles chances d'éducation par la formation continue et la reconnaissance de l'expérience professionnelle est considérée comme faisant partie de la mission de l'université.

En Suisse, la principale mission dévolue à l'université en matière de formation continue est d'interagir avec la pratique professionnelle en important aux théories et au savoir scientifiques une validation par la pratique, mais aussi en soumettant les pratiques sociales et professionnelles à une réflexion scientifique et théorique. Pour être à la hauteur de ce dialogue, il est exigé des parti-

cipants qu'ils aient une expérience pratique professionnelle et soient familiarisés avec l'approche scientifique.

Après la phase de lancement soutenue financièrement par la Confédération, la formation continue est passée dans la plupart des universités en peu d'années d'un régime de subventionnement de l'offre à une activité largement autofinancée, soumise à ce titre aux strictes exigences qualitatives d'un marché où la concurrence est rude. Depuis 1999, la formation continue universitaire s'oriente strictement vers la demande pour se rapprocher le plus possible de l'objectif d'autofinancement. Les exigences élevées de toutes les universités en matière d'autofinancement se réfèrent principalement aux coûts directs des programmes. Elles se heurtent toutefois aux limites des capacités financières des participants dans certains domaines.

Initiative des enseignants

L'orientation de la formation continue universitaire vers les besoins du marché est saluée par les interlocuteurs rencontrés dans l'étude. Elle apporte un grand nombre d'innovations et d'impulsions. Ces innovations consistent dans de nouveaux thèmes, le plus souvent interdisciplinaires, alliant théorie scientifique et pratique professionnelle et pouvant aussi stimuler de nouveau la recherche, dans des modèles d'apprentissage interactif, ou encore dans le développement du curriculum basé sur les partenariats avec des professeurs externes, des associations, l'industrie, des organisations professionnelles ainsi que d'autres universités.

La performance d'innovation et la qualité de la formation continue universitaire, également attestée par les participants, témoignent d'une ouverture fréquemment sous-estimée de l'université sur la cité. Ces atouts reposent avant tout sur les ressources issues d'initiatives personnelles des professeurs des universités - un engagement qui n'est pratiquement pas reconnu par la communauté scientifique ni par les directions des hautes écoles et qui, en outre, n'est pas pris en considération dans l'allocation de subsides par le canton ou lors de la répartition du budget à l'intérieur de l'université. Si les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de l'étude soulignent tous l'importance de la formation continue pour la capacité d'innovation du pays, ils s'opposent à ce que la formation continue soit définie comme tâche centrale des professeurs tant qu'aucune ressource complémentaire correspondante ne sera mise à disposition pour compenser le temps consacré à cet engagement au détriment de l'enseignement de base et de la recherche.

L'étude fait apparaître une marge de progression importante, non seulement en ce qui concerne le développement futur de la formation continue mais aussi en matière d'exploitation de synergies, d'incitations, d'innovations et de contacts dans la perspective d'un développement institutionnel plus large. Ainsi, seules deux universités intègrent systématiquement la formation continue dans la définition de leur profil. De même, le lien logique entre transfert de technologie et formation continue qui ressort des partenariats durablement tissés avec l'économie est certes établi par les professeurs et certains instituts, mais n'est que rarement mis en valeur par les directions des hautes écoles.

Cela étant, l'auteur de l'étude conclut que la Suisse dispose d'un fort potentiel grâce à la capacité de prestations élevée de ses universités.

En matière de formation continue, la Suisse sait non seulement répondre aux besoins croissants et toujours davantage différenciés des personnes hautement qualifiées, mais possède également le potentiel nécessaire pour s'imposer à moyen et à long terme par des offres attrayantes sur un marché international toujours plus disputé, un atout de taille pour le positionnement de la Suisse sur le marché mondial du savoir. Ce potentiel est valorisé avec succès dans certains programmes internationaux. C'est surtout dans le domaine des Master of Advanced Studies, MBA et Executive MBA qu'un intérêt grandissant est marqué pour les programmes compétitifs bénéficiant d'une bonne visibilité internationale et qu'on observe une amplification des activités déployées par les hautes écoles. Certaines universités exigent aujourd'hui explicitement que les cours de formation continue proposés sous leur enseigne s'adressent spécifiquement à un public cible international.

Une liste de recommandations

L'auteure fait les recommandations suivantes:

- Pour accorder à la formation continue l'importance qui lui revient, la Confédération devrait faire usage de sa nouvelle compétence d'édicter une législation-cadre pour maintenir la formation continue en tant que tâche centrale des universités. La définition légale de la formation continue comme tâche universitaire n'aura toutefois de sens que si suffisamment de moyens supplémentaires sont mis à disposition pour accomplir ce mandat.
- Par souci d'égalité des chances, il serait souhaitable de généraliser la déductibilité fiscale de la participation à la formation continue telle qu'elle existe déjà dans certains cantons.
- Des incitations à l'innovation telles qu'elles existent déjà pour les coopérations de recherche entre entreprises et universités pourraient être élargies aux activités de formation continue des entreprises.
- Au niveau de l'offre, les pouvoirs publics devraient se concentrer sur le financement sélectif, limité à la phase de démarrage, de quelques grands programmes de formation continue compétitifs sur le marché international. La Confédération et les cantons devraient attacher plus d'importance à la formation continue et encourager en la prenant en considération dans le calcul de leurs contributions, à côté de l'enseignement (de base) et de la recherche.
- La palette d'offres et de titres est toujours aussi peu transparente. Une dénomination cohérente et compatible sur le plan international ainsi qu'une harmonisation entre hautes écoles spécialisées et universités sont certainement souhaitables.

Sur le plan national, la tâche la plus urgente serait de remédier au manque de données d'un point de vue quantitatif. Etant donné la lourde charge administrative que représente le relevé de données comparatives, une telle entreprise ne se justifie que si les pouvoirs publics sont décidés à mettre en place les incitations et les soutiens nécessaires à la formation continue.

Contact

Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
Margrit Meier, Vice-directrice
responsable du domaine Education
T +41 (0)31 322 97 72
margrit.meier@sbf.admin.ch

Publication

Sybille Reichert: *Formation continue universitaire en Suisse. Etat des lieux et perspectives dans le contexte européen*, SER 2007.

Offre de formation continue dans les universités suisses selon les types d'offre

Université	Cours de formation continue	Certificats	Diplômes	MAS/MBA/Exec. MBA/ MPH/ Executive Master	Évolution 2006/2004
Uni Bâle	72*	8 (2)	6 (4)	12 (7)	↑
Uni Berne	102*	9 (2)	15 (15)	9 (9)	=
EPFL	4*	1**	0**	8**	?
EPFZ	120*	7 (9)	1 (1)	13 (14)	=
Uni Fribourg	157*	12 (3)	9 (4)	4 (0)	↑
Uni Genève	89*	59 (79)	7 (18)	8 (dès 2006/7) (0)	=
Uni Lausanne	45*	13 (15)	1 (0)	4 (0)	↑
Uni Lucerne	pas de données	5*	0*	2* =	?
Uni Neuchâtel	14*	3 (2)	1 (2)	5 (?)	?
Uni St. Gall	109*	9**	3**	9**	?
USI	0*	0*	0*	7 (6)	↑
Uni Zurich	46*	14 (11)	5 (1)	17 (10)	↑

* = données CRUS de mai 2005 se référant aux offres de 2004 (déclaration des universités)

Source: répertoires des cours 2005/06

** = pas de données comparatives 2004

() = les données entre parenthèses renvoient aux données CRUS, c'est-à-dire aux offres de 2004.